

Nanterre, le 28 avril 2014

L'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de  
l'Education nationale,

à

Monsieur Beranger Delacote  
Monsieur Jean-François Gay  
Co-Secrétaires départementaux du SNES-  
FSU

Le Directeur académique

Services départementaux  
de l'Education nationale  
des Hauts-de-Seine

Centre administratif  
départemental  
167/177 avenue Joliot-Curie  
92013 Nanterre cedex

<http://www.ia92.ac-versailles.fr>

**Objet : Circulaire du 27 mars concernant les conseils de discipline**

Messieurs les Co-secrétaires départementaux du SNES-FSU,

Vous m'avez interpellé au sujet de la circulaire concernant les conseils de discipline et les tensions qu'elle provoquerait dans certains établissements.

Je tiens à rappeler que la circulaire, si elle invite à éviter les procédures d'exclusion définitive en cette période de fin d'année scolaire, prévoit cependant bien que, dans certaines situations, une telle sanction puisse être prise.

Par ailleurs, la demande faite aux chefs d'établissements de proposer un établissement d'accueil pour d'éventuels élèves exclus vise à assurer que la rescolarisation soit effective et rapide afin d'éviter un risque de déscolarisation longue du fait de la proximité des congés d'été.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Co-secrétaires départementaux, l'expression de ma considération distinguée.



Philippe WUILLAMIER